

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Le 17 Décembre 2020 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de NEUILLY EN DONJON, se sont réunis en session ordinaire à la Salle Polyvalente, sous la présidence du Maire, Bernard BOURACHOT.

Convocation du 14 décembre 2020

Présents :

Maire : Bernard BOURACHOT

Adjoints : Bénédicte TRUGE, Jean-François BOURACHOT

Conseillers Municipaux : Patrick CHARTIER, Catherine MARTIN, Olivier BONNABAUD, Rodolphe PELIN, Gérard COGNET

Absents excusés : Justine DAUGE, Jean Paul FAYET

Secrétaire de Séance : Bénédicte TRUGE

M. le maire demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 novembre 2020, lequel est adopté.

1. Demande de subvention départementale – Plan de relance 2020 Bâti : Travaux logement 8 rue de l'église :

Annule et remplace la délibération N°9 du 06 novembre 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite une subvention départementale au titre du Plan de relance-bâti » pour les travaux du logement 8 rue de l'église d'un montant HT de 19 814.19€ et autorise le maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes au dossier.

2. Achat d'un Broyeur d'accotement

Le maire présente à l'assemblée différents devis pour l'achat du matériel technique : broyeur d'accotement avec la commune de le Bouchaud.

Après avoir examiné les devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de retenir le devis de M. Fabrice Dujon de 10 840€HT avec une participation de 47% pour la commune de Neuilly en Donjon et de 53% pour la commune de Le Bouchaud et une reprise de l'ancien,
- autorise le maire ou son représentant à signer une convention entre les deux communes.

Informations du maire

- fait part d'un courrier de Mme la préfète concernant la reconnaissance de la calamité agricole,
- fait part d'un arrêté du département interdisant les véhicules transportant des marchandises d'un P.T.A.C ou d'un P.T.R.A de plus de 7.5t sur la R266 de la route de St Didier en Donjon à Neuilly en Donjon sauf riverains.
- La préparation et la distribution des colis de Noël de personnes de plus de 70 ans se feront lundi 21 décembre 2020.

Séance levée à 20h

Fait à NEUILLY EN DONJON, le 17 décembre 2020